

Le Relais

n°78 - avril-mai-juin 2018

Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT



Siège social :
263, rue de Paris
Case 545 -
93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Piquet de grève au P.L.M, mai - juin 1968.

© DR Archives ICGT FAPT

SOMMAIRE

Brefs rappels historiques Page.2

Le Billet : Le quotidien du travail
syndical et mai 68 Page.3

Sur le Gauchisme : Extrait du tapuscrit de la biographie
de Georges Frischmann Page.4

Dossier : Mai 1968 : Un grand événement
riche d'enseignements pour le présent
et le futur ! Page.6

La Vie de l'IHS : Assemblée Générale Page.17

Livres sur Mai 68 Page.20

Rappels historiques

Joël Ragonneau

1948 : la loi sur les retraites – enfin des avancées

Le 5 octobre 1946, le statut général des fonctionnaires est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale. Son article 140 fait obligation au gouvernement de modifier la loi de 1924 sur les retraites. Le nouveau régime est fixé par la loi du 20 septembre 1948 qui rassemble et simplifie les dispositions applicables aux pensions. Le décret d'application n'est publié que le 17 mars 1949 et c'est seulement le 23 mai 1951 qu'un autre décret institue le code des pensions civiles et militaires. Mais revenons à la loi du 20 septembre 1948 sur les retraites, qui marque un vrai progrès :

- La pension est dorénavant calculée d'après les traitements perçus pendant les 6 derniers mois.
- Le maximum d'annuités à prendre en considération pour le calcul de la retraite est de 37 ans et demi, soit 75 % du traitement.
- Création du service actif pour le personnel non sédentaire avec départ en retraite à 55 ans (après avoir accompli 25 ans de services effectifs dont 15 de service actif). Bien sûr, toutefois, les femmes ne bénéficieront pas de cette mesure : une revendication phare pour le personnel féminin dans la seconde moitié du 20^e siècle.

* Lire le livre « les lignes aux PTT, un métier des réseaux » de Bernard Boisselier p 204

* Lire le livre « histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 » p 89

* Lire la brochure « de la charité à la solidarité, quelques jalons dans l'histoire des retraites » de Maurice Dessoigne

1958 : René Boyer emprisonné

Ce que l'on appelait pudiquement « événements » fait place à la guerre. La population, qui voit s'alourdir le poids des dépenses militaires, manifeste un intérêt croissant pour une solution pacifique en Algérie. De son côté, la CGT poursuit sans relâche ses efforts en faveur de la paix et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est dans ce contexte très tendu, qu'en France, de jeunes appelés refusent de servir en Algérie. C'est le cas de René Boyer, militant actif de la section syndicale du centre des chèques postaux de Paris. Il écrit au Président de la République le 3 janvier 1958, pour l'informer de sa décision de ne pas combattre le peuple algérien. « tout ce que j'ai appris, tout au cours de

mes études ainsi que dans la vie, m'interdit de porter les armes contre un peuple qui aspire à son indépendance et à sa liberté (...) en Algérie, ce n'est pas l'intérêt de la France que nous défendons. En vérité, cette guerre est faite par les milieux colonialistes de notre pays pour que ceux-ci puissent maintenir leurs rapports de domination et d'exploitation sur le peuple algérien ».

Le message ne peut pas être plus clair. Les autorités militaires le condamnent à 2 ans de prison et malgré les multiples démarches, il restera en prison du 21 janvier 1958 au 24 janvier 1960. Traduit en conseil central de discipline, sa révocation est prononcée par l'administration par 6 voix dont 2 FO contre 2 voix de la CGT.

* Lire l'histoire de la Fédération CGT des PTT (tome 2) 1945-1981 p187 et 188

1988 : Dulcie September assassinée

« Aujourd'hui, notre peuple défie la mort elle-même pour libérer totalement notre pays de la domination raciste blanche et de l'exploitation impérialiste. Aucun sacrifice n'est trop grand pour nous, pour atteindre cet objectif. Nous avons décidé de nous battre » disait Dulcie September.

Le 29 mars 1988, Dulcie September, la représentante officielle de l'ANC en France (organisation qui se bat depuis des décennies contre le régime raciste d'Afrique du Sud) est assassinée en plein Paris.

Depuis plusieurs mois, elle avait demandé la protection des autorités françaises, car elle savait que sa vie était en danger.

Régulièrement elle recevait des lettres de menaces. Son assassinat dynamisa la lutte de solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud qui combattit avec courage le régime de l'Apartheid.

Dans cette solidarité, la CGT était en tête et ne se contenta pas de déclarations, elle a agi, ne ménageant pas ses efforts pour obtenir, par exemple, la libération de Pierre André Albertini, emprisonné pour cause de solidarité avec ceux qui souffraient du racisme en Afrique du Sud.

Cette solidarité véritable n'entra pas dans le plan des gouvernements d'alors dont la tâche principale fut de défendre les intérêts du grand capital. Ces intérêts passèrent avant la vie de tout un peuple

* Lire le journal fédéral d'avril 1988 n°295 article de G. Bérvin

* Lire un siècle d'Humanité 1904 -2004 p 361 sous la direction de R Leroy



Le quotidien du travail syndical et mai 68

3

La réalité des luttes sociales de ce printemps 2018, cinquantième anniversaire des grèves de Mai-Juin 1968, conduit les grands médias à disserter sur le thème « l'histoire va-t-elle se répéter, 50 ans après ? »

N'est-ce pas vouloir faire oublier que l'histoire sociale est mouvement permanent, construit au fil des réalités de l'affrontement entre le capital et le travail ?

Bien sûr, cet affrontement connaît de **grands moments**. Ainsi, notre secteur d'activités postales et de télécommunications en a connu, au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, trois au niveau national : Août 1953, Mai-Juin 1968, Octobre - Novembre 1974.

Ces moments d'une extraordinaire intensité marquent durablement celles et ceux qui les vivent. Ils constituent, par un concentré de connaissances et d'expériences, une véritable université syndicale. Ils appellent à de l'audace, de l'inventivité pour déjouer les pièges, cultiver la lucidité, affirmer l'identité de la CGT, la faire vivre et la renforcer, faire aboutir les revendications.

Mais, une étude historique sérieuse démontre que ces moments n'arrivent pas spontanément et constituent **le résultat d'années de militantisme de terrain de femmes et d'hommes soucieux de l'intérêt collectif, auteur(e)s d'un travail patient, acharné, dont on doute souvent de l'efficacité, mais qui finit par payer**. (L'historienne Ludivine Bantigny, auteure de l'ouvrage, *De grands soirs en petits matins*, souligne « qu'on ne peut expliquer 1968 sans ce soubassement social qui le précède depuis le début de la décennie »)

Dans un contexte dominé par le discours distillé par le pouvoir et dans lequel tout se vaut, tout est vu, tout est vain, l'IHS consacre du temps et de l'énergie à faire émerger ce travail de générations d'individus épris de justice sociale, de progrès de la civilisation.

Que les militantes et militants d'aujourd'hui y puisent espoir et encouragement.

Robert Gilles.

Le Relais

20^e année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :
Danièle Ledoux

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545 -
93515 Montreuil Cedex

2^e trimestre 2018

Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0322 G81018



Conception, mise en page
et impression :

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Sur le Gauchisme

Dans le Relais numéro 77, Alain Gautheron, nous a rappelé le parcours politique et syndical de Georges Frischmann

et évoqué sa façon de travailler l'Histoire.

Dans ce numéro, il nous livre une nouvelle page de son tapuscrit en cours d'écriture,

en puisant dans «l'immense boîte à outils syndicale»

les analyses sur le gauchisme de Georges Frischmann.

Dans un document manuscrit de 33 pages intitulé «Conférence sur le gauchisme»¹ Georges regroupe une abondante argumentation sur le sujet. Elle constitue probablement une compilation d'éléments accumulés au fil du temps, de ses lectures et de ses expériences.

Retenons l'essentiel.

Georges insiste, l'ennemi principal sont la bourgeoisie, le patronat et leur régime.

Cela ne dispense pas de lutter contre ceux qui les aident objectivement, à savoir les réformistes (qui rejettent toute transformation révolutionnaire de la société) et les gauchistes(qui envisagent cette transformation en niant les réalités du moment).

Deux courants qui, selon lui, se rejoignent souvent

Il rejette l'idée selon laquelle le réformisme serait plus facile à combattre, «car droitier» notamment parmi la jeunesse.

Il rappelle que FO se renouvelle avec des jeunes et que la CFDT se «recentre»².

Il admet qu'il y a des gauchismes et qu'il est parfois difficile de s'y retrouver parmi tous ces groupes qui se créent, s'affrontent, se divisent, disparaissent, changent de nom...

Après avoir dénoncé l'un de leur trait essentiel et commun, le sectarisme, il cite évidemment Lénine «...tous ceux, qui comme les petits propriétaires, les petits patrons subissent une oppression continue...et la ruine, passent facilement à un révolutionnarisme extrême mais sont incapables de faire preuve de fermeté, de discipline, de constance.

Le petit-bourgeois pris de rage devant les horreurs du capitalisme, est un phénomène social propre, comme l'anarchisme, à tous les Pays capitalistes. L'instabilité de ce révolutionnarisme, sa stérilité, la propriété qu'il a de se changer rapidement en soumission, en apathie, en vaine fantaisie et même en engouement "enragé" pour telle ou telle tendance bourgeoise "à la mode", tout cela est de notoriété publique.»

Il rappelle que Marx et Engels voyaient «dans leur volonté de fixer des objectifs ne correspondant pas aux possibilités réelles comme des survivances tenaces des utopies pré-marxistes ou du romantisme révolutionnaire.»³

Il met en garde les militants, le gauchisme peut séduire pendant un temps «si nous prenons du retard» sur l'analyse d'une situation, sur l'élaboration des revendications, sur l'organisation des luttes. Il peut refléter des problèmes réels, une aspiration qui naît si nous l'ignorons, à nous de savoir écouter et aider à déterminer ce qui est juste lance-t-il à ses camarades.

Il rappelle comment certains étudiants, certains intellectuels contestent le rôle essentiel de la classe ouvrière et s'érigent en force révolutionnaire. Ils qualifient les ouvriers d'ignorants, d'amorphes, englués dans la société de consommation et les décrivent comme trompés par leurs dirigeants. Ils flattent la jeunesse, nient la nécessité d'alliance et/ou de convergences entre les catégories, jouent un rôle destructeur dans les organisations ouvrières en ne cessant jamais de les dénigrer. Georges raille leur ritournelle à propos de la tactique des luttes. Ils refusent qu'une catégorie accède à la conscience à partir de ses propres préoccupations, ils ne sont pas dans la lutte en cours mais évoquent toujours la suivante, s'opposent systématiquement aux grèves de 24H et négligent ce qu'elles ont permis de conquérir, appellent à la grève générale en ignorant comment dans l'Histoire sociale elles ont pris racines et le rôle décisif de la CGT dans leur déroulement...

Georges ne s'effraie pas de la nouveauté à propos de la forme que peuvent prendre des luttes.

Il est convaincu que chaque génération en invente et que la CGT sait y prendre sa place, la preuve par "l'affaire Llamas"⁴.

Il évacue toute idée de compromis avec ces groupuscules qui lui apparaissent comme des adversaires irrédicibles de la



Georges Frischmann lors de la Manifestation du 1^{er} Mai 1968

CGT, porteurs de dangers et de provocations que l'adversaire de classe sait utiliser à son profit.

Il conseille aux militants de ne pas passer leur temps à discuter avec eux, mais avec les masses afin de répondre aux questions réelles.

Georges évoque ce sujet du gauchisme dans des articles, des réunions, des formations syndicales.

Si son argumentation est massivement partagée dans la Fédération, il arrive parfois qu'elle soit vivement contestée.

Normal, la CGT-PTT recueille lors des élections professionnelles de 1977, 1 114 660 voix et 41,5% ,largement en tête Elle compte aussi dans ses rangs des femmes et des hommes qui se reconnaissent dans le gauchisme.

Georges n'est jamais troublé par ces réactions, à son calme naturel s'ajoute la sérénité que lui donne l'expérience : il sait

que des militantes et militants séduits un temps, comme en 1968, par les discours gauchistes sont, depuis, devenus des cadres incontournables de la CGT !

1. Archives CGT/Fapt Boîte N° 9/29

2. Le recentrage de la CFDT est annoncé par le rapport que Jacques Moreau présenté en janvier 1978 devant le Conseil National CFDT. Au nom du réalisme syndical la CFDT recentre son action sur des revendications qui s'inscrivent dans les limites d'une crise décrite comme durable et avant tout internationale. Il remet en cause l'unité d'action avec la CGT

3. La maladie infantile du communisme LE-NINE Editions 10/18 1962 p30 et 31. Le texte original date du printemps 1920

4. Recruté comme vacataire, en octobre 1977 au centre de tri de Créteil, il se syndique à la CGT Il refuse les conditions de travail et de salaire qui lui sont imposées. La Poste le licencie. Il continue de travailler sous la protection de ses camarades. Des le début la CGT se mobilise pour sa défense. Histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 Le Temps des Cerises 2011 p488-489

Le Dossier

Mai 1968 : Un grand événement riche d'enseignements pour le présent et le futur !

Il y a 50 ans se déroulait ce qu'il est convenu d'appeler « les événements de Mai 1968 ». C'est un anniversaire à fêter et à étudier. Des historiens et sociologues examinent toujours cette période historique. Certains ne voudraient en faire que le souvenir de quelques échauffourées au Quartier Latin à Paris entre étudiants et CRS, d'autres s'évertuent à le faire disparaître des mémoires. Il est donc important d'y revenir ; car il y a eu pendant plusieurs semaines de nombreuses grèves avec occupation des entreprises et services qui ont paralysé le pays et dont on parle moins. Des grèves qui se sont conclues par de sérieuses avancées pour les travailleurs dont on parle encore moins. Important aussi de montrer que, dans le monde du travail, rien n'est obtenu sans luttes et qu'une négociation est d'autant plus efficace qu'elle est précédée par une très forte mobilisation des travailleurs. La lutte, ça paie, est une des principales vérités de Mai 68.

Mais ce mouvement social n'est pas tombé du ciel !
« Sans être devin, 1968 sera une année de très grandes luttes ouvrières », ainsi s'exprimait Georges Frischmann, secrétaire général de la Fédération Postale CGT à l'aube de cette année 1968 ;

Il résulte d'une profonde crise sociale et politique.

Les prémices

Avec la fin de la guerre d'Algérie, l'action et l'unité syndicale pour les revendications et la recherche d'une alternative au pouvoir gaulliste marquent la période des années 1960 avec son point d'orgue en 1967. Une phase déterminante dans le processus qui conduira au mouvement de 1968.

Au début des années 1960, ce qui caractérise la situation en France, c'est le pouvoir des monopoles plus étendu que jamais. Les manifestations et les conséquences de ce pouvoir débordent largement le cadre économique pour s'étendre à tous les aspects sociaux et politiques de la vie de la nation.

Analysant le régime gaulliste comme pouvoir des monopoles, le 33^e Congrès de la CGT (1961) pose la question de l'union des forces de gauche comme la condition essentielle d'une alternative au gaullisme. Et d'y répondre par la constitution, avec l'ensemble des forces démocratiques, d'un programme d'action immédiate et d'unité antimonopoliste ayant vocation à rassembler toutes les couches sociales victimes de la

politique des monopoles et à établir des politiques économiques et sociales nouvelles.

La CGT considère que non seulement les luttes revendicatives sont nécessaires, mais qu'elles doivent s'enrichir d'exigences fortes, en particulier des « nationalisations démocratiques » et un plan « économique et social démocratiquement élaboré et contrôlé ».

Cette analyse forme la matrice syndicale d'une orientation de longue durée que consolident les congrès de 1965 et 1967, alors que des rapprochements se réalisent dans le champ politique entre les partis de gauche. Les instances dirigeantes de la Fédération des PTT marqueront régulièrement leur accord avec ces choix confédéraux. A l'image de la grève des mineurs en mars 1963, les luttes collectives prennent de nouvelles couleurs. Depuis l'annonce du « plan de stabilisation » (septembre 1963), les réactions des travailleurs de divers secteurs s'enchaînent, faisant cheminer l'idée d'un nécessaire mouvement d'ensemble pour contrer les politiques patronales et gouvernementales. Un nouveau ton est donné, y compris aux PTT.

En novembre 1963, le Conseil national de la Fédération évoque « une année très chargée en luttes presque quotidiennes », avec de puissantes journées de grèves et de manifestations unitaires dans la Fonction publique le 1^{er} février, le 19 juin ou encore le 6 novembre dans la profession avec plus de 90 % de grévistes aux lignes, 80 à 100 % des préposés dans les grandes villes...

Le vote de la loi le 31 juillet 1963, sur l'instauration du préavis de grève dans l'ensemble des services publics, ne ralentit pas l'ardeur des travailleurs à se mobiliser. En opposition aux nouvelles procédures de discussions salariales dites "Toutée-Grégoire", les fédérations CGT du secteur public et nationalisé (SPN) condamnent le rapport Toutée dans un communiqué de presse commun le 15 février 1964.

Le mécontentement prenant de l'ampleur dans tout le secteur public et nationalisé, un accord CGT, CFTC, FO, FEN est signé pour une grève le 18 mars. La grève des travailleurs du secteur public et nationalisé est puissante et plusieurs branches du secteur privé participent à l'action. On compte six millions de grévistes. Les PTT y participent fortement, bien qu'une polémique avec la CFTC à propos de la date soit venue ternir la mobilisation.

En 1965, les listes d'actions catégorielles, locales, générales, le plus souvent avec les autres fonctionnaires, sont également très fournies. Cependant, attiré par les dirigeants de FO, le débat sur la tactique des luttes resurgit : les actions particulières émueraient la combativité. La réponse argumentée de la direction fédérale montre les acquis obtenus par les luttes spécifiques aux PTT qui préparent les luttes générales, en soulignant la participation de plus en plus forte aux luttes d'ensemble, auxquelles la Fédération donne toujours la priorité.

Ces débats sur les formes de luttes prennent plus de force, au-delà même des PTT, parce que le climat revendicatif est plus tonique. Georges Séguy l'exprime ainsi : « l'action des uns, comme le prouve l'expérience, concourt à élever les conditions et les possibilités de luttes des autres vers une généralisation progressive. (...) Nous souhaitons parvenir à des conditions qui nous permettent de livrer un combat décisif. Mais nous ne nous contenterons pas de proclamations guerrières

dont l'adversaire se moque. Nous travaillons opiniâtrement à créer les conditions du succès des luttes ».

Les dirigeants de la CFDT naissante (née de la scission de la CFTC au congrès extraordinaire des 6 et 7 novembre 1964) affichent clairement leur ambition de construire une grande organisation syndicale laïque, tout en considérant la CGT d'essence communiste et totalitaire. Mais les blocages patronaux et gouvernementaux modifient la donne et la direction confédérale se tourne vers la CGT. Les deux centrales concluent un accord revendicatif le 10 janvier 1966.

Il ne se borne pas à un simple appel, mais touche les principaux domaines revendicatifs : pouvoir d'achat et conditions de travail, droits syndicaux, sécurité sociale, chômage, investissements publics, fiscalité.

Toutefois, dans le champ syndical, la dynamique sociale désormais ouverte par la conclusion de l'accord ne brise ni les préventions idéologiques, ni les vieux contentieux : FO s'enferme dans l'isolement et entend poursuivre sa politique de négociation avec le CNPF ; la FEN se trouve confrontée à l'ostracisme de la CFDT. Si, avec FO, au niveau confédéral, les ponts sont coupés (tout comme avec la Fédération CGT des PTT), la CGT maintient, sans guère d'illusions, une démarche de propositions en matière d'unité d'action. Mais, l'accord inter confédéral ouvre des perspectives que la désunion étouffait grandement. Au lendemain de la signature, la question est posée de la relance d'une action revendicative puissante. La dynamique de l'accord du 10 janvier est incontestable (hors fonction publique, les journées de grève recensées par le ministère du travail passent de 1 million en 1965 à 2,5 millions en 1966 et à 4,2 millions en 1967).

1967 : une année fertile en luttes

Le 13 avril 1967, les fédérations CGT, CFDT, FO des fonctionnaires, des PTT, des services publics et la



Manifestation du 17 mai 1967.

FEN, sollicitent ensemble une audience au ministre en charge de la Fonction Publique. Le 26 avril, le pouvoir gaulliste annonce sa décision de recourir aux pouvoirs spéciaux pour prendre de nouvelles ordonnances dans le domaine économique et social pour « le plein emploi », « la participation », « l'adaptation des entreprises à la concurrence dans la Marche commun », et ... « la réforme de la Sécurité Sociale ». Vent debout contre ce projet, les confédérations CGT, CFDT, FO et la FEN appellent, séparément, à une grève nationale de 24 heures le 17 mai 1967. Les partis politiques de gauche (PCF et FGDS) soutiennent l'initiative syndicale. La journée est puissante avec des millions de grévistes.

Mais le gouvernement passe outre et les pouvoirs spéciaux sont votés le 16 juin 1967. Les ordonnances sont publiées en pleine période de vacances. L'attaque frontale déclenchée par le pouvoir gaulliste par le biais des ordonnances pèse sur le développement des luttes revendicatives au niveau des entreprises et transfère le mécontentement au plan politique.

Le 36^e congrès de la CGT (du 11 au 16 juin 1967) va prendre une tournure très politique en mettant l'accent sur la nécessité de l'unité, les revendications, la lutte contre les pouvoirs spéciaux, la domination des monopoles, et la nécessité de conclure un programme commun de gouvernement. Si la Fédération salue les progrès des forces de gauche (aux élections présidentielles de 1965 et aux législatives de 1967), ouvrant des perspectives pour l'union des forces démocratiques et syndicales qui doit se concrétiser dans un programme commun de gouvernement ; elle ne manque pas d'ajouter :

« Toutefois, la CGT a raison de rappeler que tout progrès ultérieur ne s'accomplira pas de soi-même, c'est l'action qui le conditionnera ».

Après la grève du 17 mai, la riposte (qui va rencontrer des difficultés unitaires), va essentiellement se concentrer sur les ordonnances concernant la Sécurité sociale, notamment le 27 juillet, le 10 août et le 28 septembre. Elle va se poursuivre au cours d'une semaine d'action du 9 au 14 octobre à l'appel CGT et CFDT avec un temps fort le 10. Des initiatives sont prises dans les fédérations et les syndicats liant revendications locales et sectorielles pour l'abrogation des ordonnances. Des manifestations ont lieu, des grèves démarrent dans les branches d'industrie (métallurgie, chimie, bâtiment, assurances, cheminots). Aux PTT, à l'appel des deux fédérations CGT et CFDT, près de 100 000 travailleurs de tous services sont en grève le 19 octobre sur le budget des PTT et contre la séparation des télécommunications de l'ensemble des services des PTT (Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances tente de faire passer un amendement dans la loi de finances de 1968 sur la création d'une 'compagnie nationale du téléphone'). La lutte contre les ordonnances se poursuivra le 13 décembre 1967 par une retentissante journée nationale d'actions interprofessionnelle au seul appel de la CGT et de la CFDT.

Les premiers mois de l'année 1968 voient la continuation des luttes revendicatives. Aux PTT, le mécontentement est patent dans toutes les catégories de personnel sur la question des traitements. L'activité revendicative catégorielle est, elle aussi, toujours très forte. Les grèves se multiplient.



Journal Fédéral de janvier 1968

Mai 1968 : la mobilisation se généralise ... aux PTT aussi

La manifestation revendicative du 1^{er} mai 1968, qui est autorisée après 14 ans d'interdiction, connaît un grand succès.

Contrairement à certaines idées répandues, à la déclaration de Jacques Sauvageot, un des leaders étudiants qui affirmait « le mouvement étudiant est la conscience révolutionnaire de la classe ouvrière », les étudiants n'ont pas le monopole de l'action ni la mainmise sur le déroulement de ce mois de mai.

Mais le feu couvait et l'étincelle qui l'allume, ce sont les violences policières à l'encontre des étudiants et la riposte du monde du travail par la grande journée nationale d'action du 13 mai 68 à l'appel de la CGT, la CFDT suivies par FO et la FEN (voir encadré).

Dans les jours qui suivent, de nombreuses corporations se mettent en grève avec occupation. Elle s'organise dans le calme et le sang-froid tandis que les manifestations d'étudiants se terminent par des affrontements avec la police à Paris et à Lyon.

Aux PTT, elle s'étend aux Bureaux-Gares de Paris et de province, puis dans tous les grands services des PTT, bureaux de postes, centres de chèques et centraux téléphoniques. Le 20 mai, la grève est totale dans l'unité syndicale.

Le 22 mai, on recense 9 millions de grévistes sans qu'il y ait eu d'appel à la grève générale.

Ce qui obligera le pouvoir gaulliste de l'époque et le patronat à négocier.

Les négociations de Grenelle ... à la Fonction Publique et aux PTT

Les négociations gouvernement-patronat-syndicats durent 30 h. Elles débutent le 25 mai et se terminent le 27 mai au matin par la publication d'un texte du gouvernement que les organisations syndicales ne signent pas conformément à leurs engagements. Les travailleurs sont consultés.

Ce document contient des mesures appréciables sur le SMIG et les conventions collectives, mais il sera jugé insuffisant sur les revendications essentielles et rejeté partout, et la poursuite de la grève et de l'occupation décidée.

Les travailleurs réclament des garanties supplémentaires au niveau des branches professionnelles. Notons que si la population n'a pas été privée d'eau, de pain, de lait et des approvisionnements indispensables, le mérite n'en revient pas au gouvernement mais à la CGT, à ses fédérations, aux comités de grève qui ont pris méthodiquement les dispositions nécessaires.

Les jours qui suivent sont marqués par des faits d'une forte intensité sociale et politique. Les négociations engagées dans les branches d'industries et les ministères pétissent. La CGT appelle à une nouvelle manifestation de Bastille à Saint-Lazare qui rassemble 800 000 participants. Elle visait à réaffirmer le caractère revendicatif du mouvement, à déjouer les tentatives de diversion et de division et à se démarquer de manœuvres politiciennes mises en avant notamment au rassemblement du stade Charlety à l'initiative de l'UNEF et qui consistait à proposer derrière Mendès France une combinaison politique, sans programme, de succession au Gaullisme.

Cela, en prétextant du silence du général, de sa rencontre discrète avec les chefs des armées et de son voyage à Colombey, donc d'une soi-disant vacance du pouvoir.

Les négociations vont s'ouvrir le 26 mai dans la Fonction Publique, dont dépendent une grande partie de la réglementation régissant les agents des PTT à l'époque.

Le 27 mai contact est pris avec le ministre des PTT, mais les négociations ne s'ouvrent enfin que les 2, 3 et 4 juin, non sans mal et avec de nombreuses manœuvres du pouvoir politique cherchant à créer la division syndicale et l'intimidation et la menace envers les grévistes.

Vers la reprise

Elles se sont étalées du 4 juin à la fin juin. Autour du 6 juin, c'est la reprise à la Fonction Publique, aux PTT, à la SNCF, à la RATP. Les reprises se font dans l'unité et la joie pour fêter les acquis et le fait que les jours de grève ne seront pas retenus.

Dans certains secteurs le patronat résiste, tergiverse comme dans le bâtiment, la métallurgie voire à l'ORTF. La grève se prolonge avec des provocations gauchistes et quelques affrontements avec la police.

Les acquis sociaux de mai 68

Au plan interprofessionnel, les acquis les plus importants concernent les revalorisations successives du Smig de l'ordre de 40 %, la généralisation d'une quatrième semaine de congés payés et la réduction du temps de travail afin d'aboutir à la semaine de 40 heures.

Sur l'appréciation de ce résultat, les moins bien intentionnés en réduisent la portée ou prétexte de l'inflation qui se poursuit après 1968. La réalité incontestable est pourtant que la répartition de la valeur ajoutée s'est, à cette époque, améliorée de 10 points en faveur de la rémunération du travail et au détriment de celle du capital.

Par ailleurs l'exercice du droit syndical dans l'entreprise est reconnu par une loi votée le 5 décembre 1968. Constitution de syndicats ou de sections syndicales d'entreprise, protection des délégués et moyens matériels de fonctionnement et d'expression sont accordés aux organisations syndicales.

En matière de protection sociale, les ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale ne sont malheureusement pas abrogées.

Cependant, le ticket modérateur des dépenses médicales est ramené de 30 % à 25 % et la mutualité n'est plus obligée d'imposer elle-même un reste à la charge de l'adhérent. Une réforme de la fiscalité, qui est un acquis de 68 : elle se traduit, pour l'impôt sur le revenu, par une plus grande justice fiscale au travers de l'abattement de 20 % des revenus salariaux.

Cette mesure rétablit l'équité avec les autres revenus qui profitaient d'une évasion fiscale à cause d'une forte



Délégation CGT-PTT au ministère des PTT en 1968 - Grenier- Aubriot-Riboulet-Queré-Vignes-Galan- Redon-Dunet

© Archives CGT / RATP

Mai 1968



Le bureau gare de Paris-Brune en grève

© archives ODT FNPT



L'ELAN EST DONNE
POUR UNE
LUTTE PROLONGEE

Affiche mai 68

© Source IMH Galica

10



Enseignement PTT comité de grève CGT-CFDT-FO-FN Mai 1968

© photographie anonyme - archives ODT FNPT



PLM Prise de parole

© DR - Archives ODT FNPT

B, en image



Chèques postaux Paris

© Archives CGT PPT



Affiche mai 68

© Source BNF Gallica



Banderoles CGT-PTT au sein de la manifestation du 29-5-1968.

© Service photographique Numantik



Spectacle dans une salle de tri au PLM

© Photographie anonyme archives CGT PPT

sous-déclaration. Cette mesure compensatrice va perdurer sous sa forme initiale durant quatre décennies. Avec mai 68 le monde salarié a beaucoup gagné sur le plan social et pas mal espéré, mais le patronat et le pouvoir de droite sont parvenus à reprendre la main.

En effet, le 30 juin, les élections législatives se déroulent sur un raz de marée gaulliste (387 sièges sur 487). L'absence de programme commun des forces de gauche, la peur soulevée par les affrontements et les barricades du quartier latin largement relayés par la télévision ont contribué au succès de la droite.

La réalité de mai 68 et son apport, en France et dans d'autres pays.

Au-delà de la très longue liste des acquis sociaux de Mai 68, il faut ajouter à ce bilan celui d'une transformation durable des rapports sociaux pour plusieurs décennies, mêlant étroitement le quantitatif au qualitatif. Patronat et gouvernement vont être marqués par ces luttes d'ampleur et craindre pendant longtemps leur résurgence. Après 1968, la vie au travail va être profondément différente de ce qu'elle était avant. Aux PTT, dans beaucoup de services, la gestion du personnel de type militaire commence à être déstabilisée, voire abolie. De même, dans les universités, l'enseignement va profondément se transformer, c'est l'abandon de formes de mandarinate et un accès plus massif des étudiants à la connaissance et à la recherche.

En Grande-Bretagne, on avait à faire à une société aussi « bloquée » qu'en France, où le capitalisme était confronté à de fortes contradictions avec une grande aspiration de la jeunesse à beaucoup plus de liberté.

Dans ce pays, l'explosion a été beaucoup plus sociale, comme avec l'évolution de la musique (Pop, Rock and Roll...), les « radios libres » ou la libération sexuelle.

Mais on n'a pas, à cette époque, de transformation sociale de l'ampleur de ce qu'on a connu en France. La lutte des mineurs n'a pas trouvé assez de convergences avec celles des autres travailleurs et le soutien de quelques intellectuels n'a pas amené à son élargissement dans la population.

Aux États-Unis, c'est la période de la conquête des droits civiques des noirs et de la montée en puissance du mouvement pacifiste, à partir de la contestation massive de la guerre du Viêt-Nam.

C'est aussi celle du développement de formes de vie marginales (mouvement Hippiques...), mais sans véritable traduction sociale, hormis les mesures prises par le président républicain Richard Nixon, comme l'instauration d'un revenu minimum garanti.

Mais celles-ci, certes non négligeables pour les citoyens des USA les plus pauvres, ne constituent pas une révolution du travail, puisqu'elles sont financées par l'impôt.



© Archives GDF / ANP

29 mai 1968 - Défilé à Paris avec Benoit Frachon, Georges Séguy et Henri Krasucki

Retour sur l'unité et sur les rapports entre les différentes organisations

A l'issue du mouvement de mai-juin 68, la CGT est revenue de façon approfondie sur l'analyse de celui-ci, l'estimant importante pour l'appréciation des travailleurs.

Ce travail a été effectué par les instances dirigeantes de la CGT, en particulier au travers de différents rapports et contributions de Georges Séguy ainsi qu'avec le Conseil national de la Fédération CGT des PTT des 19 et 20 novembre pour son secteur d'activité.

Dans cette même période, la droite, mais aussi certains participants au mouvement, développent la thèse que celui-ci n'a abouti à rien, niant par là même l'ampleur des acquis sociaux et sociétaux.

La CFDT est largement sur ce terrain et c'est au nom d'une véritable et nécessaire confrontation des idées que Georges Séguy publie dans la presse CGT un article intitulé « *Le gauchisme, la CFDT et l'unité* ».

Dans ce document Georges Séguy reproche à la CFDT, pourtant signataire de l'accord d'unité d'action avec la CGT de janvier 1966, d'avoir eu une attitude complaisante et une adhésion même à « *une vaste entreprise gauchiste qui par aventurisme mettait en péril le mouvement ouvrier français* ».

En effet, l'histoire du syndicalisme français ne doit pas masquer le choix de la CFDT d'afficher à cette époque les couleurs rouge et noir en couverture de son numéro 1191 de Syndicalisme, de rendre hommage aux pseudo-révolutionnaires comme Daniel Cohn-Bendit et de faire l'apologie de l'anarchie. Mais cela se terminera quelques années plus tard d'abord par son « *recentrage* » puis par l'exclusion des « *moufons noirs* » de la CFDT.

Le dirigeant de la CGT insiste également sur l'absence d'une alternative politique d'ensemble de la gauche qui a empêché une issue démocratique de transformation sociale plus profonde. Pour sa part, la CGT a déjà poussé avant et pendant Mai 68 à l'union de la gauche et la constitution d'un programme commun de gouvernement et elle continue de le faire. La question de l'unité syndicale reste pour la CGT essentielle malgré tout, tant avec la CFDT qu'avec d'autres organisations syndicales, comme Force Ouvrière ou la FEN avec lesquelles la CGT s'est retrouvée souvent plus proche dans les luttes de mai-juin 1968. A son Conseil national de novembre 1968, la Fédération CGT des PTT confirme son plein accord avec ces analyses confédérales et souligne que cet apport du point de vue CGT était important au regard des discussions dans les bureaux et services.

La Fédération va enregistrer 15720 adhésions en 1968, un nombre record qui ne sera dépassé qu'en 1974 (17515) qui est aussi un des éléments marquants de ce mouvement de 1968 dans la confiance renforcée des salariés dans tous les secteurs pour toute la CGT.



Affiche mai 68

En conclusion : "1968" a laissé « une empreinte profonde dans la mémoire collective et des valeurs novatrices qu'il a fait émerger dans le domaine social, politique, culturel, féministe et même spirituel »

Des valeurs que d'aucuns voudraient supprimer. Et on peut dire aussi que « 1968 » n'a pas été sans influence sur la CGT, dans l'accélération de son évolution, en particulier sur le travail envers la jeunesse, comme l'exprimait Maryse Dumas à l'occasion du 40^e anniversaire du mouvement de 1968 :

« Des voies nouvelles ont été ouvertes à de nouvelles exigences démocratiques, sociales et aussi culturelles ... La CGT fortement impliquée dans la conduite du mouvement, a, elle-même, été bousculée par celui-ci. Elle en a déduit des efforts importants pour définir des pratiques démocratiques, son rapport au politique, aux grandes évolutions sociétales telles la féminisation du salariat ou le développement de nouvelles formes de luttes »

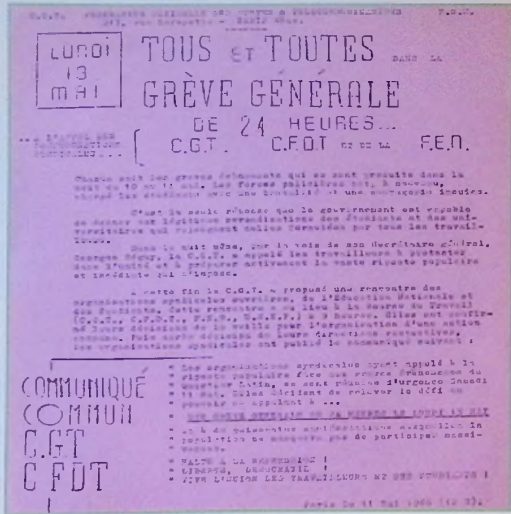
Dossier réalisé
par Patrick Bourgeois,
Michel Gaillard et Danièle Ledoux

Samedi 11 mai 1968, à la Bourse du Travail de Paris...

Georges Séguy, dans un article publié en 2008 (supplément au n°119 de l'UNION journal de l'URIF-CGT p.10) nous rappelle le jour, où selon les termes du quotidien Le Figaro «la classe ouvrière prend désormais le pas sur l'agitation». Dans la nuit du 10 au 11 mai 68, rue Gay-Lussac à Paris, les Brigades spéciales de répression qui s'étaient dramatiquement distinguées en 1962 à Charonne, en assassinant neuf militants et militants de la CGT, se sont déchainées contre les étudiants dénoncé Georges Séguy, alors secrétaire général de la CGT.

Au nom de la CGT, il élève une vive protestation et propose aux autres organisations syndicales qu'il réunit des le 11 mai au matin, un appel à une grève nationale de 24h et à de puissantes manifestations dans toute la France derrière le mot d'ordre : *"Halle à la répression, liberté, démocratie, vive l'union des travailleurs et des étudiants."*

Le 13 mai 1968, un cortège de 800 000 personnes défile de la République à Denfert-Rochereau, manifestations et arrêts de travail dans toute la France font basculer le rapport des forces...la grève avec occupation décidée démocratiquement entreprise par entreprise s'étend alors. Georges Séguy prolonge son témoignage *«Mais l'une de ces spécificités durant cette période s'est traduite par l'allération des liens de solidarité entre étudiants et travailleurs, consécutive à l'influence politique que divers groupes extrémistes ont eu au sein de la direction nationale de l'UNEF. Non pas que la diversité de leurs idées soit gênante, mais parce que leurs mots*



Tract Grève Générale de 24 heures CGT CFDT FEN 13 mai 68

d'ordre d'actions aventuristes n'étaient pas admissibles et impliquaient une vigilance syndicale constante.»

Georges pense que la CGT a eu tort, à l'époque, de prêter à l'ensemble du mouvement étudiant cette dérive extrémiste, *«alors qu'une analyse plus attentive et plus approfondie de la réalité nous aurait permis de constater que la grande majorité des étudiants étaient sincèrement animée de l'esprit de solidarité et d'union avec les travailleurs.»*

Alain Gautheron

Les acquis aux PTT :

De 13 % à 18 % d'augmentation pour les « petites catégories. Soit des augmentations de 11 000 à 12 000 francs par an en début de carrière et de 12 000 à 14 000 francs en fin de carrière pour les préposés de la distribution (facteurs) et de l'acheminement, les agents des guichets, des bureaux gares, des services des lignes téléphoniques et des centres de chèques postaux, en tout 250 000 personnes, du jamais vu dans la profession !

Le point Fonction publique est revalorisé de 8,5 % pour la totalité de l'année 1968, une majoration uniforme de 10 points réels est accordée à tous et une autre, supplémentaire, de 15 points réels aux catégories C et D.

L'ensemble de ces mesures représente + 20 % en bas de l'échelle et 10 % pour les cadres. La prime de résultat d'exploitation passe à 725 francs annuels (soit + 45 % en un an). Les autres primes (technicité, risques, rendement) et indemnités sont aussi revalorisées de façon substantielle. Les abattements de l'indemnité de résidence sont réduits, voire supprimés, et une partie de celle-ci va être intégrée dans le traitement. Des mesures immédiates de réduction du temps de travail de une heure ou deux heures sont prises et des modalités différentes d'organisation des services sont arrêtées pour une mise en œuvre qui doit être rapide. C'est en fait le début de nombreuses avancées qui vont être obtenues dans les PTT par les luttes en matière de temps de travail, d'organisation de la semaine de travail et de travail de nuit. Pour les congés, il est obtenu le jour ouvrable supplémentaire de congé annuel de la Fon-

ction publique ainsi qu'un jour supplémentaire de repos exceptionnel pour les agents bénéficiant déjà de trois jours et deux jours pour tous ceux qui n'avaient pas encore droit à ce type de congé.

La double compensation pour le travail effectué le dimanche est également acquise et les élèves de tous les cours d'enseignement des PTT gagnent le samedi libre.

Au niveau des droits syndicaux, les acquis de 1968 sont conséquents pour tous les travailleurs. C'est le cas dans les PTT avec des possibilités reconnues de réunions syndicales, d'affichage des documents syndicaux, de diffusion de la presse syndicale et de recouvrement des cotisations syndicales. Les comités techniques paritaires sont étendus dans tous les départements et dans toutes les directions et services centraux. Le fonctionnement des CAP est amélioré. Enfin, la question des retenues pour jours de grève est traitée dans les négociations, ce qui aboutit à ce que les dimanches et jours fériés n'entraînent pas dans le décompte et que, pour les autres jours, seulement 50 % entraînent une retenue ou font l'objet d'une récupération.



La Fédération n°90 juillet 1968

1968 : une année mouvementée dans le monde.

Si l'on regarde au-delà de nos frontières, en cette année 1968, un vent de contestation agite le monde. Les peuples et sa jeunesse expriment leur rejet des injustices, une volonté de changement dans tous les domaines et contre la guerre.

Ludvine Bontigny, écrit « Les jeunes révolutionnaires du printemps 1968 ont les yeux fixés sur la révolution culturelle chinoise, l'expérience cubaine et la résistance vietnamienne.

A Berkeley comme à Berlin, à Trente comme à Prague et Varsovie, la contestation vise le monde établi et l'hégémonie des deux super puissances. Elle ne parvient pas tout à fait à les ébranler. »

Les manifestations contre la guerre du Vietnam, l'opposition à l'intervention des Etats Unis sont fréquentes en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Hollande... Des arrestations et des blessés solderont les affrontements avec la police.

Aux Etats Unis, des milliers de jeunes américains refusent de partir au Viet Nam, une majorité de citoyens désapprouve la politique de Johnson notamment après l'offensive du Têt du Front National de Libération le 30 janvier 1968 contre les principales villes du Sud.

Si les assaillants sont repoussés, après des combats acharnés qui durent jusqu'à la fin mai 1968, cette offensive montre au monde les capacités de l'armée populaire vietnamienne et sont les prémices de la défaite américaine, puisqu'ensuite est décidé l'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam.

L'ouverture de négociations aboutira en 1976 à la réunification du Vietnam. U Thant, secrétaire général des Nations Unies de 1961 à 1971, lance un cri d'alarme au moment où la guerre s'enlise.

Au printemps 68, la révolte étudiante éclate au Japon, sur fond d'opposition à la guerre américaine au Vietnam. Certains veulent changer la société, les plus radicaux veulent installer un régime communiste dans le pays, mais surtout ils luttent contre l'impérialisme américain ; un an de grèves et de combats, très violents entre forces de l'ordre, factions d'extrême gauche et d'extrême droite.

A Mexico, pendant plusieurs mois ont lieu des manifestations de centaines de milliers de personnes, des occupations des universités et lycées, et affrontements de rue pour la liberté d'organisation et contre la répression politique.

Dix jours avant l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico, les autorités ont voulu en finir avec ce mouvement. L'armée tire sur les manifestants le 2 octobre faisant des morts et des milliers de blessés à Tlatelolco. A ces mêmes jeux olympiques, deux médaillés noirs américains, Tommie Smith et John Carlos, monteront sur le podium, le poing levé, pour protester contre la ségrégation raciale aux Etats unis.

Une bataille que ces militants continuent de mener après l'assassinat du pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix 1964, le 4 avril 1968 par un ségrégationniste blanc à Memphis (Tennessee) où il était venu soutenir

la grève d'ouvriers noirs. Dans son discours du 28 août 1963, « I have a dream », il avait lancé un appel « pour un pays où tous les hommes partageraient les mêmes droits dans la justice et la paix ». Militant non-violent, il a joué un rôle majeur pour l'émancipation des Afro-américains et la prise de conscience de l'injustice de la ségrégation aux Etats-Unis. Des émeutes secouèrent alors les grandes villes américaines, dont Washington.

Un autre assassinat marquera l'année, celui de **Robert Kennedy le 5 juin**, à Los Angeles, au soir de sa victoire aux primaires démocrates de Californie. Frère cadet de John F. Kennedy qui avait été assassiné en 1963, le sénateur Bob Kennedy dénonçait notamment la guerre du Vietnam et soutenait aussi la lutte en faveur des droits civiques.

Mais les luttes ne se manifestent pas seulement à l'Ouest. La même logique libératrice préside aux mobilisations collectives, à l'est contre le totalitarisme.

En Tchécoslovaquie, on manifeste dans les rues de Prague, ouvriers et étudiants aspirant à davantage de liberté. Le président Dubcek engage des réformes vers un « socialisme à visage humain », notamment celle de la liberté de la presse et des activités culturelles.

Des réformes qui déplaisent aux soviétiques et la réponse se fera le 21 août avec l'entrée des chars russes dans Prague, mettant fin à ce que l'on a appelé le « printemps de Prague ». La CGT a aussitôt réagi dans un communiqué, repris par la fédération (voir ci-contre) « Les travailleurs français ne peuvent que déplorer l'actuelle intervention militaire en Tchécoslovaquie et souhaitent que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

La Pologne aussi a connu en mars une révolte étudiante durement réprimée par le régime communiste.

Les événements de Tchécoslovaquie

LE Bureau de la Fédération CGT des P.T.T. réunit le 21 août 1968 à Paris les représentants de la C.G.T. tchécoslovaque et en a transmis ensuite le texte à tous ses syndicats départementaux.

« Les interventions dont la Tchécoslovaquie est en l'état, provoquent l'émotion de tous les Français qui souhaitent de profonds changements dans ce pays et souhaitent pour leurs frères tchécoslovaques. La C.G.T. a toujours travaillé avec les syndicats tchécoslovaques les meilleurs supports.

« Les travailleurs tchécoslovaques ont une grande confiance dans les réformes promises par le régime tchécoslovaque. Ils ont confiance dans l'avenir de la Tchécoslovaquie. Ils ont confiance dans la capacité de la population tchécoslovaque à surmonter les difficultés qu'elle se procure. Ils ont confiance dans la capacité de la population tchécoslovaque à surmonter les difficultés qu'elle se procure. Ils ont confiance dans la capacité de la population tchécoslovaque à surmonter les difficultés qu'elle se procure.

« Dans ces circonstances, le Bureau de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance.

Le Bureau Central de la C.G.T.
Paris, le 21 août 1968, à 11 h 30.

Le 21 août, la C.G.T. publiait un nouveau communiqué.

« Le Bureau de la C.G.T. a reçu de la part des organisations syndicales de nombreux témoignages d'adhésion de la position qu'il a été amené à prendre à la suite des graves événements de Tchécoslovaquie.

« Comme l'exprime sa déclaration du 21 août, les tchécoslovaques souhaitent, avec la C.G.T., que « dans les plus brefs délais le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau de la C.G.T. met une grande confiance dans la capacité de la population tchécoslovaque à surmonter les difficultés qu'elle se procure. Ils ont confiance dans la capacité de la population tchécoslovaque à surmonter les difficultés qu'elle se procure.

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance.

« Il est de l'intérêt des travailleurs et du peuple tchécoslovaque que les pays socialistes et autres pays socialistes, dans certains secteurs, fassent le maximum de leur effort pour soutenir la C.G.T. dans sa lutte pour la paix.

« Les travailleurs français ne peuvent que déplorer l'actuelle intervention militaire en Tchécoslovaquie et souhaitent que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« Le Bureau Central de la C.G.T. souhaite que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

« LA GREVE GENERALE DE MAI 1968 »

« Les travailleurs français ne peuvent que déplorer l'actuelle intervention militaire en Tchécoslovaquie et souhaitent que dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

20 mars 2018 : Assemblée Générale de l'IHS CGT Fapt

Les conditions climatiques de début février ont contraint à reporter notre Assemblée générale à ce jour. Patrick Bourgeois rappelle dans son introduction que l'histoire est parfois un miroir déformant du temps présent. Si elle ne se répète pas, comme on a l'habitude de dire, elle peut avoir des reflets qui scintillent sur l'actualité récente. Extraits :

Il rappelle « combien le combat difficile de la CGT pour la paix et pour défendre les intérêts de la classe ouvrière en France et dans le monde est toujours d'actualité ».

Il s'intègre totalement aux batailles pour les libertés et l'égalité, comme en témoigne ce 8 mars 2018 offensif et multiforme, qui corne comme un sacré message des femmes à l'exemple de cette magnifique et exemplaire journée de grèves et de manifestations dans toute l'Espagne.

L'entrée victorieuse dans l'arène politique du jeune toréro, formé à l'école de la sphère financière et à son service exclusif ne garantit en rien une marche inexorablement triomphale.

Le « coup politique » d'Emmanuel Macron aux élections présidentielles et législatives, n'est pas sans rappeler celui du général de Gaulle en septembre 1958 avec le référendum sur la 5^e République et la victoire du parti gaulliste aux élections législatives de novembre.

Comme l'écrit René Mourioux : « *Le non au gaullisme n'est pas compris par une partie de la classe ouvrière qui ne se reconnaissait pas dans la 4^e République et escompte plus de compréhension de la part du chef de la Résistance, qui suit nationaliser et réformer...* ».



AG à la tribune Nancy Balduena Robert Gilles Patrick Bourgeois et Gilbert Garrel de l'IHS Confédéral

Toute comparaison gardée, aujourd'hui pour une partie de la population, le "macronisme" incarne le renouveau et la modernisation du pays. Une perception accentuée, probablement pour certains salariés, par l'échec des politiques conduites précédemment (de droite et de gauche) et le reniement des engagements pris conduisant à la dégradation de leur situation.

Sur fond de mise en exergue de l'extrême droite pour faciliter l'OPA "macronienne" sur les partis dits de gouvernements, se dégage alors un boulevard permettant à Emmanuel Macron de s'affirmer comme le seul "réfor-

mateur" crédible et durable de la société française et au-delà, à l'échelle européenne.

En réalité, le fond de sa politique est de pousser plus loin, plus vite et plus fort les politiques conduites antérieurement pour un remodelage total du modèle social français dans un délai ultra rapide. Pour tenter d'anéantir ponctuellement et durablement toute velléité de résistance et de rassemblement, il déclenche en cascade des avalanches de mesures pour emporter toutes les protections sociales et les garanties collectives des salariés ; laisser libre cours au grand patro-

nat pour développer la flexibilité et la marchandisation de l'humain et du bien commun ». Citant la politique autoritaire et destructrice, il précise que « le pouvoir personnel qu'incarrait le général de Gaulle dès 1958 ou le pouvoir jupitérien, comme aime à se complaire le président Macron, peuvent aussi conduire à des renversements de situations lorsque les salariés s'en mêlent, s'unissent et se rassemblent dans la lutte ».

Le processus de construction de la mobilisation est généralement long et divers, mais il débouche parfois sur des grands mouvements unifiant les travailleurs des

usines et des champs, les manuels et les intellectuels.

En cette année 2018, nombreux vont être les récupérateurs, les usurpateurs et les donneurs de leçons de tout poil sur les événements de mai-juin 1968. Il n'est donc pas inutile de revenir sur ce qui s'est produit en amont, pour comprendre comment, à partir de l'analyse d'une situation peuvent naître et monter en puissance les luttes revendicatives. (Voir dossier).

Il prolonge sur « cette dimension du "pouvoir personnel", autocratique et centralisateur de l'Etat avec cette volonté de passer outre "les corps intermédiaires", qui n'est pas sans mettre en exergue le problème de la relation avec le peuple ». Comme l'analyse l'historien Michel Pigenet, ce rapport au peuple, c'est aussi la faiblesse de Macron.

Ensuite Patrick donne quelques éléments concernant la vie de l'HS :

Le nombre des adhérents à l'HS CGT Fapt en 2017 est de 648, soit un léger retrait

par rapport à 2016, et à 2015, année du congrès fédéral.

Le congrès de la Fédération en septembre sera un moment fort pour notre institut qui à cette occasion publiera la biographie de Georges Frischmann écrite par Alain Gaultheron.

L'Institut va fêter (à quelques mois près) ses vingt années d'existence par une grande initiative à définir pour la fin 2018 ou plus probablement début 2019. »

Au-delà du plan d'action 2018-2019, il invite à réfléchir « sur les évolutions à engager dans nos travaux pour une appropriation plus importante encore de la connaissance de l'histoire sociale, en tenant compte des réalités nouvelles et en perpétuelles mouvements et de retravailler sur la compréhension des réalités sociales de périodes antérieures, notamment sur la seconde moitié du 20^e siècle, et même bien en deçà. »

« Des améliorations sensibles ont été apportées à

nos outils de communications. Nous avons maintenant un site identifié mis à jour par Michel Gaillard et Jean-Marc Seyler. Depuis sa création à l'automne 2017, nous comptabilisons 629 visiteurs dont 310 pour un total de pages vues de 1100 dont 572 en janvier 2018. »

A faire connaître et inciter à le visiter.

Sur internet -<http://www.ihscgftapt.fr/>

Sur Facebook – <https://www.facebook.com/IHS-CGTfapt/>

(...) « Concernant la Formation, nous allons travailler à une présentation plus interactive et mieux adaptée aux stagiaires, qui pourrait s'appuyer sur la réalisation d'une vidéo ». Sur le plan de la vie interne, « un travail en cours de réalisation vise à moderniser nos instruments de gestion en veillant à les rendre commodes d'utilisation pour les camarades en charge de ces tâches tout en ayant une vision globale et cohérente du travail collectif. »

« Autre chantier, et ce n'est pas le moindre, c'est celui du travail sur nos archives (identification, classement, numérisation, exploitation...)

La tâche est lourde, elle va demander de la méthode, de l'organisation, du temps et des compétences supplémentaires ».

Il propose de constituer un groupe de travail à la Fédération pour faire un état des lieux (en sollicitant éventuellement l'aide de l'HS confédérale), afin d'identifier les besoins et les moyens nécessaires pour décider d'un plan de travail concret à partir de 2019.

Patrick rappelle également que le dernier ouvrage de l'HS : « *Les lignes aux PTT : un métier, des réseaux* » connaît un « succès explosif grâce à l'impulsion détonante de François Briand pour sa diffusion ».

Et de conclure son introduction par ce message d'histoire et d'espoir : « **Rien n'est écrit d'avance** »

Des actions, des réflexions et des pistes de travail

Une fois validés le calendrier et les axes de travail abordés dans sa présentation par Patrick Bourgeois, la discussion peut s'engager.

Une affaire qui marche. Pas de leçons à donner pour l'avenir, mais retour explicite sur une méthode de travail dans le cadre de l'écriture, de la publication et de la diffusion exceptionnelle du livre sur les Lignes.

Une mobilisation nouvelle est en train de se créer autour de la fonction publique, des services publics, des formes de statut des personnels et/ou des entreprises comme à la SNCF, de la santé, du financement des prestations sociales, etc. Des éléments de confiance nous sont ainsi donnés.



© IHS CGT FAPT

Quelques participants à l'AG

Alors, comment, à notre échelle et à partir de notre propre histoire, pouvons-nous éclairer sur la nécessité de travailler les revendications et aider à les nourrir au plus près des salariés ?

Référence est faite aux cahiers revendicatifs que nous avons connus.

Et dans un cadre général, il faut encore mieux sensibiliser nos organisations internes pour faire connaître, aux jeunes militants, l'importance de la dimension historique de notre fédération de sa richesse culturelle qui est la nôtre, en tenant compte des réalités nouvelles et en perpétuels mouvements. Par ailleurs ne serait-il pas possible de mettre en commun nos expériences diverses au sein

de la CGT mais aussi au sein de chaque fédération (notamment) ? Sans vouloir refaire l'histoire, ni se positionner en spécialistes n'y a-t-il pas des similitudes avec les évolutions qui ont marqué notre profession, notre histoire, à partager.

De nouvelles perspectives de chantiers sont en cours ou sont proposées :

Louis Cardin informe du travail qu'il a commencé sur le Front Populaire en Algérie.

Passionnée par Marie Couette (postière, 1^{re} femme de l'histoire à entrer au bureau confédéral au congrès de 1946), Maryse Dumas propose de se pencher sur son histoire.

Le syndicat départemental de la Moselle aura 100 ans et son congrès en 2019.

Il veut travailler à célébrer cet anniversaire.

L'HS lui apportera son soutien actif.

Et d'autres propositions

Les femmes sont toujours les oubliées de l'histoire.

Il est proposé que l'HS décide d'inciter les départements et unions régionales à sortir de l'ombre une de leurs anciennes militantes.

Travail de longue haleine qui pourrait être entrecoupé par l'attribution à des femmes d'une page du Relais.

Des propositions de thèmes à aborder à travers elles seront nécessaires.

On peut noter aussi la participation à l'AG de 59 adhérents.

Le bilan d'activité montre le travail fourni avec une bonne implication des membres du CA dans nos travaux (congrès, conférences et autres initiatives).

Patrick Brechotteau a présenté le bilan financier, voté à l'unanimité.

La matinée s'est achevée avec l'élection des membres du CA et du bureau de l'association (voir encadré).

L'après-midi s'est tenue la conférence sur la révolution de 1848 présentée par Serge Lottier (cette dernière fait l'objet d'un supplément au Relais). On a comptabilisé 55 participants.

Michelle Boulesteix

Membres du Conseil d'Administration IHS CGT Apt

BALDUENA Nancy ; BEAUSÉJOUR Rachel ; BERGEOT Alain ; BOUCHE Bernard ; BOULESTEIX Michelle ; BOURGEOIS Patrick ; BRECHOTTEAU Patrick ; COLLET Guy ; CROS Yvette ; CRUNCHANT Régis ; DESSEIGNE Maurice ; DUPUY Emile ; FRANCOIS Thérèse ; FUSTINI Francis ; GAILLARD Michel ; GAUTHERON Alain ; GILLES Robert ; GROLÉ Luc ; GUIBERT Raphaël ; JACQUET Yveline ; LASTÈRE Corinne ; LECOMTE Jean-Luc ; LEDOUX Danièle ; LEJOINT Gérard ; LEVREL Armelle ; LOTTIER Serge ; LOURDEZ Jean-Claude ; MARCHAIS Gisèle ; MARLIN Claude ; MATHOREL Christian ; OMONT Marie Antoinette ; PERRAUDAT Michèle ; PICHAVANT Gilles ; RAGONNEAU Joël ; ROEYÉ Joëlle ; ROMAIN Jean-Claude ; SEYLER Jean-Marc ; SOULADIÉ Claude ; VAREILLE Michel ; VIALA Fabienne ; ZAGANIACZ Paulette

*En bleu les membres du bureau - *En rouge les membres de droit

A la commission financière de contrôle

FRANCHI Thierry ; SOULARD Geneviève ; VIVES Alain

Erratum

Un lecteur nous a signalé une « coquille » qui s'est glissée dans le dernier numéro. Elle concerne l'article sur le 8 février 1962 et le putsch d'Alger. Il faut bien évidemment lire 13 mai 1958 et non 1957. Il ajoute « que ces événements faisaient suite à l'effondrement de la quatrième République, succédant aux déceptions dues à la trahison des promesses d'un gouvernement issu des élections du 2 janvier 1956. Nous avions dit-il, été un certain nombre de jeunes futurs appelés à fêter début janvier la fin de la guerre coloniale menée en Algérie. Nous avions eu tort de croire les promesses. Merci à Jacques Nacaudie pour sa remarque et aussi pour son appréciation positive du Relais

Témoignage de Christophe Fontanié à l'AG ;

Je prends toujours beaucoup de plaisir à lire les publications de l'HS et notamment « le Relais ».

Ces lectures nous permettent, en tant qu'actifs, de prendre du recul par rapport à l'activité que nous menons au quotidien. L'histoire sociale nous rappelle que les périodes d'incertitudes ont toujours existé. Malgré cela, le mouvement social n'a jamais été linéaire et a souvent surpris les pouvoirs en place quelles que soient les époques. Même si l'histoire ne se répète pas, nous constatons des similitudes : de ce point de vue, 50 ans avant 2018, de Gaulle accélérerait ses réformes que l'on peut qualifier de régressions sociales.

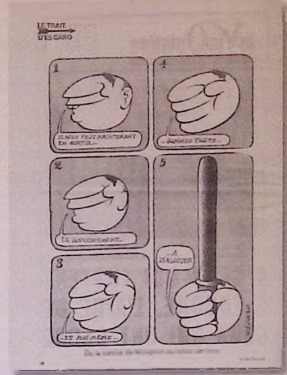
Aujourd'hui, Macron s'inspire de cette stratégie pour prendre de vitesse les oppositions éventuelles à ses funestes projets. Je partage l'avis de Maryse sur le fait que notre syndicalisme doit s'atteler à être toujours plus proche des revendications des salarié.es et des retraité.es. Notre recherche d'unité syndicale passe avant tout par créer les conditions de l'unité des salarié.es. Notre IHS est un outil formidable pour rassembler les salarié.es et retraités autour de nos propositions. La production de ses ouvrages permet de mieux comprendre la situation d'aujourd'hui. Ces éléments de compréhension sont indispensables pour affronter le capitalisme. Il s'agit donc pour nous d'un enjeu majeur qui repose sur les épaules de camarades, pour beaucoup passionnés, soucieux d'entretenir la mémoire du combat de classe à travers les décennies.

Faire vivre la mémoire du mouvement ouvrier, en être les vecteurs, c'est donner confiance dans les luttes d'aujourd'hui et à venir.



Le Relais n° 38 - Dossier - La grève de Mai - Juin 1968

Le Relais n° 39 - Dossier - Parce que tout n'a pas encore été dit sur Mai 68



La Vie Ouvrière supp. 1241 -12-6-1968 page 18.



Le peuple 1968

D'hier à demain MAI 1968 édition spéciale CHS FAPT 44



Un mois de mai très occupé -Paroles et Images de 68 - VO Editions - Le Temps des Cerises-

Bulletin d'adhésion 2018 à l'IHS-CGT-Fapt

Merci d'écrire en lettres capitales

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

E-mail :

- 1. adhère à l'IHS-CGT-Fapt, au prix de : 5 euros (minimum).
- 1. souscrit un abonnement d'un an à la revue *Le Relais* (4 numéros par an), afin d'être régulièrement informé(e) de l'activité et des initiatives de l'IHS, au prix de 15 euros.

Je règle :

5 euros pour l'adhésion à l'IHS

15 euros pour l'abonnement au Relais

soit au total : 20 euros

Date :

Signature :



Chèque à établir à l'ordre de : IHS-CGT-Fapt CCP 20 625 80 R PARIS - A renvoyer à IHS CGT Fapt - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex